



Est ce qu il y moyen de m aider

Par **marouanedu59**, le **11/07/2008 à 13:54**

je te remerci "jeetendra", mais je veux savoir aussi, si je serais rapatrier à mon pays après le mariage vu que je suis en situation irréguliere en attendant la procedure ? et pour prendre un rendez vous à la mairie , est ce que je dois être sur place? merci bcp

Par **jeetendra**, le **11/07/2008 à 20:41**

prenez contact avec le gisti 3 villa Marcès, 75011 Paris, téléphone 01 43 14 60 66 ou la cimade 64 rue Clisson Paris 75013 téléphone 01 44 18 60 50 , également France terre d'asile, 4 rue Doudeauville Paris 75018 téléphone 01 53 26 23 80, je vous le redis, le fait que vous soyez en situation irrégulière ne peut être un empêchement à votre mariage en France, peut être que ça pourra aider à votre régularisation, courage encore, cordialement